

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2020

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 390

présenté par

Mme Descamps, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Meyer Habib, M. Lagarde,  
M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sanquer, Mme Six et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Rédiger ainsi le début de la première phrase de l'alinéa 196 :

« Dans cette perspective, l'agence continuera à consacrer une part substantielle de ses moyens au soutien de projets de recherche non ciblés et s'adressant à toutes les communautés scientifiques et à tous les acteurs publics ou privés impliqués dans la recherche française, en veillant... *(le reste sans changement)*. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise notamment les écoles d'art et de design, et ouvre la possibilité pour ces écoles de trouver des financements pour la recherche. Il s'agit également d'ouvrir une discussion commune entre les différents ministères concernés afin de mutualiser les moyens au profit de la recherche artistique dans les écoles supérieures.